



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'énergie et du climat

Paris, le 12 novembre 2015

Service du Climat et de l'Efficacité énergétique

La Cheffe du bureau de la qualité de l'air

Sous-direction Efficacité énergétique et qualité de l'air

à

Bureau de la qualité de l'air

Mesdames et Messieurs les Directrices et
Directeurs d'AASQA

Nos réf. : DGECS/SCDE/SD5/15-0580 5B JR

Affaire suivie par : Julien Rude

julien.rude@developpement-durable.gouv.fr

Tél : 01 40 81 92 48

Objet : guide méthodologique pour la surveillance du benzène dans l'air ambiant

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air s'appuie sur un référentiel technique issu de textes réglementaires, de normes, de guides méthodologiques ou de documents spécifiques. Le LCSQA, en tant que coordinateur technique national, est chargé du maintien à jour de ce référentiel et de sa mise à disposition des AASQA via son portail internet.

Dans l'objectif d'assurer la bonne mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air en France et de partager les retours d'expérience, des Commissions de Suivi et des Groupes de Travail ont été mis en place depuis plusieurs années. Ils associent de manière efficace les représentants de vos associations, les experts du LCSQA et, le cas échéant, le ministère.

Ces instances sont à l'origine de préconisations techniques qui, une fois validées par le Comité de Pilotage de la Surveillance (CPS), ont vocation à être mises en œuvre sur le territoire. Conformément aux souhaits du CPS, ces préconisations sont dorénavant formalisées par un courrier émanant du Bureau de la qualité de l'Air sous forme de résolutions ou de guides méthodologiques à appliquer avec, si nécessaire, un délai de mise en œuvre.

Vous trouverez en annexe de ce courrier un **guide méthodologique pour la surveillance du benzène dans l'air ambiant**. Ce document a été validé en séance par le CPS du 15 janvier 2015.

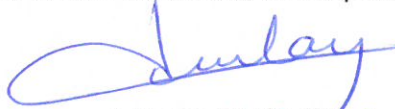
Ce guide constitue le référentiel français en termes d'exigence de qualité des données obtenues sur l'ensemble du territoire pour le prélèvement et l'analyse du benzène dans l'air ambiant. Il détermine des critères de qualité à satisfaire pour l'analyse in-situ (par appareil automatique) et pour l'échantillonnage actif ou par diffusion (avec des exigences en termes de conditionnement des cartouches de prélèvement et de gestion des blancs devant être pris en compte par les fournisseurs et les laboratoires d'analyses effectuant des prestations pour les AASQA). Il doit être considéré comme un cahier des charges à transmettre aux concepteurs de matériel de prélèvement, aux fournisseurs de cartouches de prélèvement actif ou passif, aux

laboratoires en charge des analyses de benzène et comme une aide à la gestion des résultats de concentration en benzène pour les AASQA.

Les préconisations techniques de ce guide sont applicables dès réception du présent courrier. Je vous rappelle par ailleurs que l'ensemble des guides méthodologiques est disponible sur le site du LCSQA dans la rubrique « référentiel et assurance qualité ».

Je vous remercie par avance de bien vouloir transmettre ces éléments à vos équipes techniques et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Cheffe du bureau de la qualité de l'air



Edwige DUCLAY

